

COMPTE RENDU QUARTIER 5 VENDREDI 12 AVRIL 2013

Compte tenu des nombreux participants ce quartier était également bien représenté.

Les points suivants ont été abordés lors de ce comité de quartier.

1. Les référents de quartier demandent à ce que l'on communique aux habitants de leur quartier leurs coordonnées car ils ne sont jamais sollicités pour des problèmes éventuels.
2. Concernant les noms des rues et les numéros, Monsieur Le Maire précise que l'opération d'adressage est en cours, mais qu'elle s'étale sur environ 6 mois.
3. Dégradation de la voie d'accès le clos des carignans, Monsieur Le Maire précise que cette voie qui fait l'objet actuellement de nombreux passages de camions sera remise en état dès que les travaux de construction des maisons seront achevés.
4. Le rond point du calvaire a été évoqué notamment au niveau de la vision de circulation. Deux panneaux de stop sont actuellement en place et sont très visibles, par contre l'élagage de la végétation bordant cette voie sera réalisé plus régulièrement.
5. Lotissement Le Carry Il même dispositions que pour le clos des carignans avec une réhabilitation des caniveaux de pluviaux existants.
6. La grue qui est montée à l'intérieur de l'entreprise J.D.S sert pour son activité principale à charger les camions qui alimentent leurs chantiers. Cette grue qui fait effectivement du bruit mais qui se trouve à l'intérieur d'une zone industrielle est tout à fait bien employée pour l'entreprise. La Mairie dans ce cas de figure ne peut pas intervenir, dans une entreprise privée.
7. Les traçages au sol au bas de l'avenue AZAN sont programmés et seront réalisés dans les meilleurs délais.
8. Les miroirs de sécurité qui sont installés aux carrefours dangereux présentent pour la plupart des carences au niveau de la vision (opacité). Malheureusement les fournisseurs garantissent ce matériel pour 3 ans maximum et ne traitent pas ces surfaces contre la corrosion du soleil (anti UV) c'est un véritable problème de sécurité et de finance. Nous menons des investigations pour trouver d'autres fournisseurs mais sans succès à l'heure actuelle.
9. Les contrôles de gendarmerie sont déjà renforcés sur la commune et la réunion du 26 avril au vieux moulin permettra à chacun d'interroger en direct les responsables de la gendarmerie notamment Mme MOLINA-PEREZ chef de groupement de gendarmerie.
10. Monsieur Le Maire précise que des ralentisseurs seront posés par l'entreprise Coias sur notre commune aux différents endroits stratégiques.
11. La réunion se termine avec la nomination des référents de ce quartier

Référents de quartier :

Mme MASONI Colette 04 94 01 28 57
207 avenue Général AZAN

Mr MERLATTI Gilbert 04 94 48 88 09
Lotissement Le Carry 06 03 07 08 57
Gilbert.merlatti@orange.fr